DETERQUAT 4740

Dégraissant Désinfectant Chloré Moussant pour surfaces ouvertes

Réf. 1704

1. PROPRIETES :

DETERQUAT 4740, est un super dégraissant, oxydant et désinfectant. Sa formulation alcaline moussante et chlorée, en fait un incontournable pour la désinfection et le nettoyage des surfaces en contact avec les denrées alimentaires.
DETERQUAT 4740 est à base de potasse pour une meilleure brillance et un meilleur nettoyage.
DETERQUAT 4740 permet la désinfection de tout matériel, objet ou ustensile destiné à entrer en contact avec les aliments y compris le matériel de collecte et transport des ordures et déchets (hors milieu médical et hospitalier), dont les matériaux sont compatibles avec un traitement par des produits alcalins chlorés.

Selon les normes européennes en vigueur, DETERQUAT 4740 est :

BACTÉRICIDE | LEVURICIDE FONGICIDE | VIRUCIDE | MYCOBACTÉRICIDE | SPORICIDE

Efficacité virucide couverte sur *Coronavirus*.

Il est conseillé pour éliminer les souillures organiques et protéiniques. Il dispose d'un fort pouvoir moussant avec une bonne tenue de mousse sur les surfaces verticales et les inox.

DETERQUAT 4740 s'utilise en alternance avec un acide spécial circuit, de manière à assurer un nettoyage complet et économique.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°56731.
DETERQUAT 4740 est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP2 et TP4.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.
Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).

2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDE :

Avant tout nettoyage, procéder au rangement et balayage. Les surfaces, matériels et équipements peuvent être prélavées à l'eau pour retirer l'excédent de saletés.

Diluer le produit dans de l'eau, manuellement à l'aide d'un matériel ou dispositif adapté ou autre matériel de prélèvement et transvasement, ou brancher l'emballage à la centrale de désinfection en vue de la dilution automatique à raison de 1% à 5% selon la température de l'eau. Utiliser la solution préparée immédiatement après dilution. Ne pas stocker la solution préparée.

Pour les applications par pulvérisation, mousse ou essuyage humide : Appliquer le produit dilué par pulvérisation au moyen d'un pulvérisateur manuel à pression préalable, au moyen du pistolet associé à la centrale, au moyen du canon à mousse ou manuellement à raison de 150 à 250 mL/m², soit jusqu'au recouvrement complet de la surface. Appliquer sur toutes les surfaces dures dont les matériaux sont compatibles avec un traitement par des produits alcalins chlorés.
Sur les surfaces verticales, avec un canon à mousse, pulvériser de bas en haut, laisser agir quelques minutes (5 à 15 mn) puis rincer, à l'eau potable, de haut en bas.

Pour les applications par trempage, immerger les matériels et équipements dans le bac). Laisser agir le temps nécessaire à l'efficacité attendue.

A l'issue du temps de contact :
- les surfaces peuvent être brossées si nécessaire avant le rinçage.
- les surfaces doivent être rincées à l'eau potable (par aspersion ou trempage) puis essuyées ou séchées à l'air libre. Pour les sols, sécher en raclant vers les siphons de récupération des eaux usées.

Les eaux de rinçage, la vidange du bac et résidus de produit doivent être dirigées vers une station d'épuration des eaux usées.

Rinçage à l'eau froide potable.

Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé ci-dessous (voir page 2).

Détail des propriétés biocides :

EFFICACITE	Norme	TEMPS	T°C		Souches	Dilution
BACTERICIDIE						
P2E2 efficacité bactéricide (surface ouverte)	EN13697	5 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)* Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)** Conditions de saleté en pharmaceutique/cosmétique (5 g/L sodium dodecyl suphate)***	*Enterococcus hirae , Escherichia coli, Pseudomonas, aeruginosa, Staphylococcus aureus Salmonella Typhimurium Listeria monocytogenes*	*3%****** Salmonella Typhimurium 1%****** Listeria monocytogenes 2%*, 2,5%, 1,5%*
					Legionella pneumophila	***1,50%***
		5 min.	50°C		*Enterococcus faecium*	*1,5%*******
		1 min.	60°C			*1%****
LEVURICIDE/FONGICIDIE						
P2E2 efficacité levuricide (surface ouverte)	EN13697	5 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)* Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)** Conditions de saleté en pharmaceutique/cosmétique (5 g/L sodium dodecyl suphate)***	*Candida albicans*	*1,5%** (2%***)*
		15 min.	20°C		*Aspergillus brasiliensis*	*4%******
		5 min.	50°C		*Aspergillus brasiliensis, Candida albicans*	*Candida 1%****1.5%), Aspergillus 2%*(1.5%***)*
		1 min.	60°C		*Aspergillus brasiliensis, Candida albicans*	*Candida 1% (0.5%) (1.5%), Aspergillus 2% (2.5%)(1.5%)*
MYCOBACTERICIDIE						
P2E1 efficacité mycobactéricide (surface ouverte)	EN14563	15 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	***Mycobacterium terrae* (tuberculose)** ***Mycobacterium avium***	*4%**
SPORICIDE						
P2E2 efficacité sporicide (surface ouverte)	EN13697	15 min.	20°C	Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine) Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)**	***Bacillus subtilis*** ***Clostridium sporogenes***	*5%***
		15 min.	50°C			*4%***
VIRUCIDE						
efficacité virucide (surface ouverte)	EN14476	15 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	*Adénovirus, Murin norovirus, Poliovirus,*	*0,5%**
		5 min.	50°C		*Murine Parvovirus*	*0,5%**
		1 min.	60°C		*Murine Parvovirus*	*0,5%**

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

a. Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

- Prendre 50 ml de produit à doser
- Ajouter 10 ml de thiosulfate de sodium (1 N)
- Ajouter 2 ou 3 gouttes d'indicateur coloré : phénolphtaléine (la solution devient rose)
- Doser avec le réactif HCl (N/ 4) jusqu'à décoloration complète (la solution devient incolore).

- Résultat volumique (v/v) :
  Concentration en % volumique= chute de burette de HCl (N/4) X f
  Concentration en g/ l = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10
  f = 0,2540 (facteur de titrage volumique).

- Résultat massique (p/p) :
  Concentration en % massique = chute de burette de HCl (N/4) X f
  Concentration en g/ kg = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10
  f = 0,2985 (facteur de titrage massique).

b. Mesure de la conductivité :

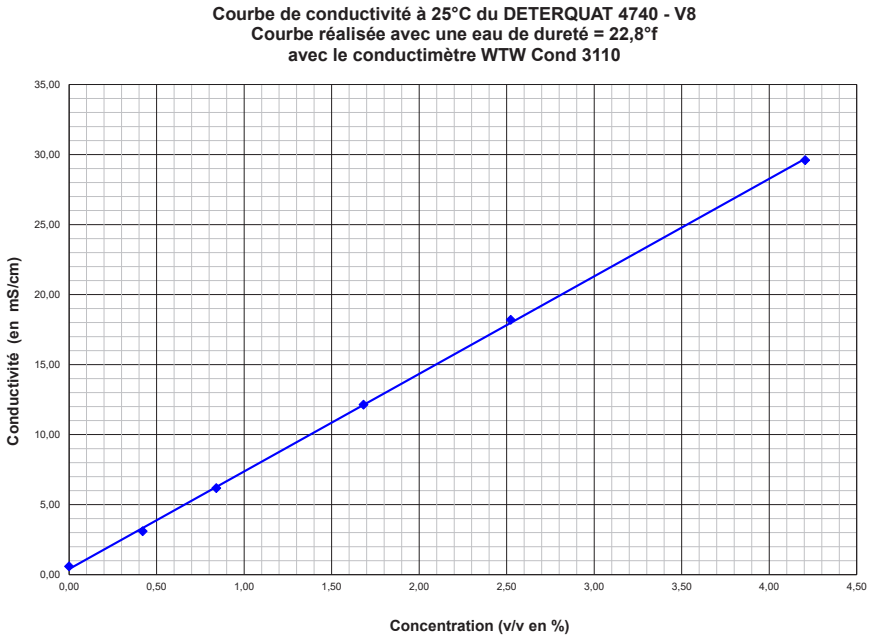

ATTENTION :

- La mesure de la conductivité est sensible à la dureté de l'eau pour certain produit.
- Bien vérifier votre dureté et celle utilisée pour la courbe.
- La mesure de la conductivité se fait à 25°C. La courbe de conductivité a été réalisée avec le conductimètre WTW 3110.

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
Pouvoir moussant :	Moussant
pH pur :	> 12
pH à 1% :	12,5 +/- 0,50
Densité :	1,175 g/cm³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, à tempérture comprise entre 4 et 15°C.
Type de préparation :	TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. SL - Concentré soluble.
Substance active :	Hypochlorite de sodium (N° CE : 231-668-3) à 58,75 g/L, soit 5.00 % de chlore actif.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	Inférieur à 5 % : agent de surface anionique, agent de surface non ionique, phosphonates. Entre 5 et 15 % : agent chloré, désinfectant.
Phosphore :	0,32 g/L
Azote total :	1,49 g/L
Chlorures :	61,6 g/L
DCO :	104,4 g/L
DBO 5 :	0.013 g/L

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :
- Bidon de 24kg. Réf. 002170401.
- Fût de 240kg. Réf. 002170405.
- Container de 1100kg. Réf. 002170403.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment.
Ne jamais mélanger DETERQUAT 4740 avec UN PRODUIT ACIDE.
Produit strictement professionnel
Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.
Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).
Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.
Formule déposée au centre anti-poison européen (PCN).
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.
Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.
Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 05/06/2024 -ind9-V2.4